



## **Municipalité de Sainte-Béatrix**

861, rue de l'Église, Sainte-Béatrix (QC) J0K 1Y0  
Téléphone : (450) 883-2245 Télécopieur : (450) 883-1772

---

### **AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ**

## **A V I S P U B L I C**

### **RÈGLEMENT 525-2012**

**EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, CONFORMÉMENT AU CODE MUNICIPAL, QUE :**

Lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui s'est tenue le 12 mars 2012, le Conseil a adopté le Règlement sur les permis et certificats numéro 525-2012.

Le Règlement numéro 525-2012 entre en vigueur le 15 mars 2012, date de publication du présent avis.

Ce Règlement peut être consulté au bureau municipal aux heures normales d'ouverture.

**DONNÉ À SAINTE-BÉATRIX CE QUINZIÈME JOUR DU MOIS DE MARS DEUX MILLE DOUZE (15.03.2012).**

Patricia Labby  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

## **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

(Règlement 525-2012)

Je, soussigné, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Sainte-Béatrix et résidant à Sainte-Béatrix, certifie solennellement que j'ai publié l'avis ci-annexé en l'affichant en trois (3) copies aux endroits désignés par le Conseil le quinzième jour du mois de mars deux mille douze (15.03.2012)

**EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT À SAINTE-BÉATRIX, CE QUINZIÈME JOUR DU MOIS DE MARS DEUX MILLE DOUZE (15.03.2012).**

Patricia Labby  
Directrice générale et secrétaire-trésorière